



Le p'tit Mannevillais

OCTOBRE 2022



Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Comme chaque année, en octobre, la commune se pare de rose pour « Octobre rose » pour montrer son soutien à la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein. Merci au service technique pour le fleurissement et au comité des fêtes qui organise sa 2^{ème} marche rose le dimanche 16 octobre prochain.

Face à la hausse du coût des énergies, la commune adapte ses équipements et ses usages. Depuis 2009, l'éclairage public est éteint la nuit. Le conseil municipal a décidé d'accentuer cette démarche en modifiant les horaires. Dorénavant, l'extinction sera programmée entre 22h00 et 6h00. Le changement récent des éclairages dans les classes et dans la cour de l'école par des leds permettront de mesurer les effets économiques dès cet hiver.

Le contexte ne doit pas nous interdire les moments de joie et de partage. Retrouvez dans ce numéro les événements passés et les animations programmées jusqu'à la fin de l'année pour tous, de nos plus jeunes à nos seniors.

Isabelle DUONG
Le Maire

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 16h00-17h30

Mercredi et jeudi: 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 / 16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos : Commune

Impression : Commune

Diffusion gratuite.
Reproduction interdite.

Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle

Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Manneville-sur-Risle

- Parking de la Mairie -

dimanche
16
Oct. 2022

**marche
et
foulées**

9 et 15 kms

Inscription à partir de 8h
6 euros (gratuit -12 ans)
Départ libre de 8h à 9h30

Renseignements :
06.01.45.64.84
06.19.47.28.54

LA MANNEVILLAISE ROSE

Les fonds récoltés seront
intégralement versés
à la campagne de lutte
contre le cancer du sein

LOT
SOUVENIR
AUX 300
PREMIERS
INSCRITS

*Octobre
Rose*

ORGANISATION : Comité des Fêtes de Manneville-sur-Risle



THÉÂTRE HORS LES MURS

VEN 21 OCT À 20H30 - ILLEVILLE S/MONTFORT

SAM 22 OCT À 20H30 - SELLES

DIM 23 OCT À 16H - MANNEVILLE S/RISLE

SOFIA TEILLET

Tout public dès 14 ans

HORS
LES
MURS

**DE LA SEXUALITÉ
DES ORCHIDÉES**

**THÉÂTRE l'éclat / PONT-AUDEMER
DU VEN 21 AU DIM 23 OCTOBRE**

02 32 41 81 31

WWW.VILLE-PONT-AUDEMER.FR

leclat-billetterie@pontaudemer.fr



Commémoration de la libération



Dimanche 28 août, les cérémonies du 78^{ème} anniversaire de la libération de la ville de Pont-Audemer se sont achevées au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Manneville-sur-Risle en présence des élus et de Madame



Claudine Foutrel-Leblanc, fille de Robert Leblanc, de son petit-fils Robert Leblanc et du dernier résistant du Maquis Surcouf Monsieur Jean Bertho âgé de 99 ans.

Maisons fleuries



Le 17 septembre dernier, a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. Le jury a sélectionné 48 habitations lors de la tournée effectuée le 7 juillet. Les premiers de chaque catégorie ont reçu un bon d'achat à valoir à la pépinière BRIERE. Madame le Maire a félicité tous les participants qui, en fleurissant vos jardins, terrasses ou balcons, contribuent à faire de Manneville-sur-Risle une commune très bien fleurie. Les lauréats sont :

Campagne et développement durable :

1. M. et Mme Gentil,
2. M. et Mme Collé
3. M. Ollivier et Mme Alix,

Façade, terrasse et balcon fleuries :

1. M. et Mme Guillosson,
2. Mme Etancelin
3. M. et Mme Duval

Jardin :

1. M. Beaudoin,
2. M. Marais
3. M. et Mme BichereL.

Journées du patrimoine



Le 17 et 18 septembre ont eu lieu les journées du patrimoine. Pour cette occasion le musée de la Résistance et de la Déportation a ouvert ses portes pendant tout le week-end. Durant la journée du 18 septembre, les visiteurs ont pu découvrir gratuitement les tableaux de Patrick Thibout et ses amis peintres, les créations artisanales faites main et la décoration d'intérieur en bois flotté réalisées par NKBois, et les pièces réalisées à partir de vêtements récupérés, découpés et réassemblés par l'atelier couture d'Iter'Action de Pont-

Repas des Séniors



Nos aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas des séniors, le dimanche 2 octobre en présence de notre doyenne Jacqueline LAMY et notre doyen Monsieur Lucien ROBERT. Une très belle journée partagée ensemble sur le thème du cabaret qui a regroupé une centaine de convives.



Brèves



Mutuelle de Village :

La commune a adhéré depuis plusieurs années à la mutuelle de village, afin de permettre aux habitants de bénéficier de tarifs réduits. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre à l'une des permanences qui aura lieu le 12 décembre 2022, le 13 février 2023 ou le 22 mai 2023 à Pont-Audemer (salle d'armes - 2^{ème} étage) ou à les contacter par téléphone au 02.31.50.35.50.



**CONSEIL
MUNICIPAL**

Conseil Municipal :

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu sommaire des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par une liste des délibérations qui est affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le procès-verbal est diffusé après approbation du conseil municipal suivant.



Médaille de la famille : Vous avez élevé au moins 4 enfants de nationalité française et l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, vous pouvez prétendre à la médaille de la famille. Pour obtenir cette médaille vous devez vous rendre dans la mairie de votre domicile afin de retirer le formulaire de demande. Une cérémonie de remise de médaille sera organisée en mairie.

Cimetière



Une concession est un remplacement au cimetière, cédé pour une durée précise (15, 30 ou 50 ans). Lorsque cette durée est terminée, la concession est échue. De nombreuses concessions du cimetière sont aujourd'hui arrivées à échéance. Les services techniques poseront courant octobre des panneaux, afin que les concessionnaires ou la famille se manifestent en mairie pour renouveler ou abandonner la concession. La Commune peut reprendre une concession après un délai de deux ans suivant l'échéance de la concession.

Environnement

Règlementation des mares existantes :

Les mares sont règlementées et répertoriées par le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

- ⇒ Tout comblement est interdit et les mares ne doivent pas être obstruées.
- ⇒ Toute plantation ou introduction d'espèces exotiques envahissantes est interdite.
- ⇒ Toute construction est interdite autour des mares dans un périmètre de 10 mètres.
- ⇒ Dans ce périmètre de 10 mètres, une bande végétalisée (prairie / herbe) doit être maintenue et accompagnée de haies, bosquets ou autre végétation existante.
- ⇒ Les berges doivent être maintenues en pente douce.



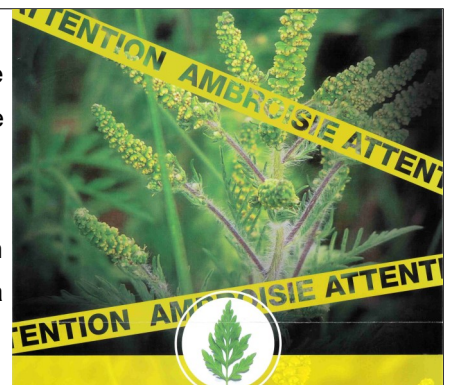
Si vous possédez une mare sur votre terrain et qu'elle n'est pas recensée sur le plan de zonage n°2 (disponible sur le site internet de la commune), il est indispensable de le signaler en mairie.

Ambroisie :

L'ambroisie à feuille d'armoïse est une plante toxique, envahissante et une menace pour l'agriculture. Elle provoque des allergies, de l'asthme et de l'urticaire.

Que faire si je trouve une ambroisie ?

Prévenir la mairie, le référent nommé par le conseil municipal Monsieur Jean DUREL viendra constater la présence de cette plante, vous donnera la marche à suivre et le signalera à FREDON Normandie.



Jeunesse



Animations jeunesse

Pour les collégiens du collège de Manneville sur Risle

Tous les mardis soirs de 17h à 19h.
Un temps de rencontre autour de jeux de société, d'activités manuelles, de bricolage ou encore d'échanger sur d'éventuels projets à mettre en place.

Le deuxième vendredi du mois de 16h à 21h30
Un temps de repas partagé (préparé tous ensemble) précédé et/ou suivi de divers jeux.

Un samedi par mois
En après-midi ou en soirée, une sortie ou une animation sur place.

Renseignements et inscriptions :
Léa Soulet - Tel : 02.32.57.52.02 ou 06.71.93.81.48
Mail : lea.soulet@ccpavr.fr



Clos Normand
Sept 2022 à Juillet 2023

Inscriptions pour les VACANCES

Pour les Vacances d'Automne (22.10 au 07.11)
Inscription du 26 septembre au 14 octobre 2022

Vacances de fêtes de fin d'année (17.12 au 03.01)
Inscription du 21 novembre au 9 décembre 2022

Vacances d'hiver (11.02 au 27.02)
Inscription du 13 janvier au 3 février 2023

Vacances de printemps (15.04 au 2.05)
Inscription du 20 mars au 7 avril 2023

Vacances d'été (à partir du 8.07)
Inscription du 11 au 30 juin 2023

Renseignements et inscriptions :
Le Clos Normand 27500 Pont-Audemer
Tel : 02.32.41.08.36



Agenda

Octobre

Samedi 8
Soirée jumelage Bunsöh
Comité de jumelage - Ouvert à tous
Contact : jumelagemannevillebunsöh@gmail.com

Mercredi 12
Repas des Anniversaires
Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Dimanche 16
La Mannevillaise Rose
Comité des Fêtes

Dimanche 23
Théâtre - La sexualité des orchidées

Le Théâtre L'éclat de Pont-Audemer se déplace à Manneville-sur-Risle le 23 octobre prochain à 16h à la salle communale, pour vous présenter la conférence-spectacle « De la Sexualité des Orchidées ». Entrée payante, (7€ et 5€) réservation au 02.32.41.81.31 ou sur le site de la ville de Pont-Audemer.

Du 24 au 28 octobre
Stages
Arts du cirque
Bertrand LESTRELIN
Inscription au 06.46.37.42.37



STAGES
Arts du cirque
AU GYMNASSE
DE MANNEVILLE SUR RISLE

DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022
6-13 ANS DE 10H30 À 12H
60€ LES 5 JOURS

STAGES ENCADRÉS PAR BERTRAND LESTRELIN
PROFESSEUR DE CIRQUE DIPLOMÉ D'ÉTAT ET ARTISTE DE SPECTACLE VIVANT

Novembre

Mercredi 9
Après-midi jeux de société
Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Vendredi 11
Cérémonie de l'armistice au monument aux morts
Vin d'honneur à la salle communale

Dimanche 13
Loto
Comité des Fêtes - Salle communale

Jeudi 10
Conseil Municipal
18h30 - Salle du Conseil

Mercredi 30
Après-midi jeux
14h - Salle communale en faveur du téléthon
Club de l'amitié - Ouvert à tous.
3€ l'entrée avec boisson offerte. Gratuit pour les moins de 7 ans



Décembre

Jeudi 1^{er}
Déjeuner à Neufchâtel avec **spectacle** au théâtre
Club de l'amitié - Réservé aux adhérents

Samedi 10
Distribution du colis des anciens
(+65 ans inscrits sur la liste électorale)
9h30 à 12h30 - Salle communale

Mercredi 14
Repas de Noël
Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Jeudi 15
Conseil Municipal
18h30 - Salle du Conseil

TRIBUNE LIBRE

Monsieur Christophe MARTIN de la liste « Ensemble pour Manneville sur Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.